

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### Droit pénal économique (4DR2263)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

#### Equipe enseignante

MEGEVAND Grégoire, Chargé de cours.

#### Contenu

Sont abordés la phénoménologie et la notion du droit pénal économique, les infractions de tromperie et de trahison, la cybercriminalité, la corruption et le blanchiment d'argent, l'entraide judiciaire, la confiscation, la responsabilité pénale de l'entreprise, ainsi que des questions spécifiques de procédure pénale.

#### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Obligation pour les candidat-e-s de se munir d'un exemplaire des lois utiles, version Chancellerie fédérale ou analogue. Sont interdits les notes et le matériel de cours, les manuels de droit et les objets connectés. L'étudiant-e tire au sort une question. En cas de fraude, les documents non admis sont retirés et l'examen peut être réputé échoué.

#### Documentation

Support du cours, présentations PowerPoint et autres documents disponibles sur Moodle ; Bernard Corboz, Les infractions en droit suisse, Volumes I et II, Berne 2010 ; Alain Macaluso/Laurent Moreillon/Nicolas Queloz (Ed.), Commentaire romand du Code pénal II, Bâle 2017.

#### Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra.

#### Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les éléments pertinents spécifiques à la criminalité économique
- Intégrer les trois phases de l'analyse d'une situation concrète (typicité, illicéité, culpabilité)
- Intégrer les difficultés procédurales liées à l'aspect international des infractions
- Analyser de manière approfondie et interpréter les éléments constitutifs de l'infraction
- Distinguer les éléments constitutifs objectifs, subjectifs et les conditions de la punissabilité

#### Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes